



# Politique salariale de l'institut TELECOM

## Y aurait-il quelque chose à cacher ?

A l'occasion du dernier CTP central nous avons eu connaissance des moyennes générales des augmentations et bonus pour l'année 2007 pour l'ensemble du personnel de l'Institut (voir les tableaux au verso ainsi que notre présentation de ces chiffres par catégorie de métier à l'adresse ci-dessous).

<http://cfdt.enst-bretagne.fr/IMG/pdf/Augmentations2007-3.pdf>).

S'appuyant sur ces données, nos dirigeants considèrent que les évolutions sont correctes comparativement à ce qui se passe dans le secteur public. Mais au vu de leurs augmentations individuelles et de leurs bonus, combien de salariés se reconnaissent-ils dans les chiffres annoncés ?

**Dans le même temps la direction refuse, malgré nos demandes répétées, de nous fournir les évolutions des rémunérations au niveau du siège (SAG).**

Mi-avril s'ouvriront des négociations sur la politique salariale. Que pouvons-nous attendre de ces discussions dans la mesure où on ne nous donne pas tous les éléments ?

La CFDT a toujours affiché sa volonté de concertation. Mais pour qu'une telle démarche soit constructive, il faut un minimum de confiance qui ne saurait exister si nos interlocuteurs ne nous fournissent que des informations partielles.

**A nos revendications, déjà maintes fois transmises et rappelées ci-dessous, vient donc s'ajouter une exigence de transparence sans laquelle il sera permis de douter de la volonté réelle de notre direction d'engager un véritable dialogue.**

### Rappel de nos demandes de 2007 :

- Des augmentations collectives significatives pour l'ensemble de la catégorie III, avec la mise en place d'une enveloppe spécifique pour l'ancienneté.
- La mise en œuvre de mesures permettant de compenser les disparités importantes de salaires d'embauche. Ces mesures devront également faire l'objet d'une enveloppe spécifique.
- Pas de pertes de pouvoir d'achat pour l'ensemble des catégories et la mise en place de mécanismes garantissant au personnel de l'Institut des augmentations salariales qui ne soient pas inférieures à celles des agents titulaires de l'état (avec effet rétroactif).
- Une révision de la politique de rémunération de l'Institut intégrant les bonus. Actuellement les métiers N O P ont les salaires les plus bas, des augmentations faibles et les bonus les moins élevés en pourcentage. Un autre mode de calcul est indispensable.

**Pourcentages moyens d'augmentation par tranche d'âge (personnels en CDI)**

Catégorie	2007	< 31 ans	31/40 ans	41/50 ans	> 50 ans	Total général
I	Effectifs		4	48	95	147
	Taux moyen d'augmentation		4.24%	2.79%	2.30%	2.49%
II	Effectifs	33	188	133	172	526
	Taux moyen d'augmentation	4.29%	3.77%	3.02%	2.45%	3.11%
III (JKLM)	Effectifs	18	55	82	49	204
	Taux moyen d'augmentation	4.35%	3.88%	3.18%	2.68%	3.30%
III (NOP)	Effectifs	10	31	31	25	97
	Taux moyen d'augmentation	7.53%	5.69%	3.92%	3.51%	4.64%

**Bonus attribués en 2007 (personnels en CDI)**

Catégorie	Enveloppe Bonus	Bonus moyen attribué	Hommes		Femmes	
			Bonus moyen	Nombre	Bonus moyen	Nombre
I	7.26%	7.74%	7.67%	135	8.11%	23
II (sauf I)	7.26%	7.51%	7.32%	347	7.86%	190
Métier I	13.86%	13.31%	12.38%	5	13.97%	7
III	3.85%	4.33%	4.21%	99	4.38%	215
				586		435